



FICHE D'INSCRIPTION AVENTURE ISLAND 2021

Les dossiers incomplets ne sont pas validés par nos services.

du 12 au 16 juillet
 du 19 au 23 juillet

du 26 au 30 juillet
 du 23 au 27 août

NOM & PRÉNOM DE L'ENFANT :	
DATE DE NAISSANCE :	ÂGE : ans
TÉLÉPHONE :	
ADRESSE PERMANENTE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
COURRIEL :	
TÉLÉPHONE POUR CONTACT DURANT LE STAGE :	

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), _____, père, mère, tuteur, tutrice légal(e) de l'inscrit ci-dessus, l'autorise à participer au(x) stage(s) 2021 organisé(s) par le Syndicat Mixte d'Etudes d'Aménagement et de Gestion (S.M.E.A.G.) de la Base de Plein Air et de Loisirs de Jablines-Annet et atteste avoir pris connaissance et accepté les informations générales relatives à leur fonctionnement (mesures COVID 19 incluses) ainsi que dûment rempli **la fiche sanitaire**.

J'atteste avoir pris connaissance que le paiement intervient le premier jour de chaque stage.

Fait à _____, le _____ 2021

SIGNATURE :

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), _____, **autorise** / **n'autorise pas** le Syndicat Mixte d'Etudes d'Aménagement et de Gestion de la Base de Plein Air et de Loisirs de Jablines-Annet à utiliser les images représentant mon enfant mineur durant la période de stage à titre d'information et d'illustration pour ses supports de communication pouvant faire l'objet d'une diffusion départementale, régionale ou nationale.

Fait à _____, le _____ 2021

SIGNATURE :

ASSURANCE

Le stagiaire est couvert en Responsabilité Civile par le biais de l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet pendant toute la durée du stage. Nous vous rappelons l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels.

Concernant les objets mobiliers et le matériel placé par le stagiaire dans les lieux mis à disposition, l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet demeurera affranchie de toute indemnité en cas d'accident ou de sinistre quelle qu'en soit la cause et sa responsabilité ne pourra être engagée de ce fait.

DÉCHARGE PARENTALE

Je soussigné(e), _____, père, mère, tuteur, tutrice légal(e) de l'inscrit ci-dessus, atteste avoir pris connaissance des horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil de loisirs et à cet effet

j'autorise mon enfant à rentrer seul;

j'autorise mon enfant à rentrer avec les personnes suivantes :

Listes des personnes ayant 17 ans révolu et habilités à venir chercher l'enfant :

NOM & PRENOM :

N° de téléphone :

NOM & PRENOM :

N° de téléphone :

NOM & PRENOM :

N° de téléphone :

Toute personne venant chercher l'enfant doit être munie d'une pièce d'identité et figurer sur cette décharge. En cas de force majeure, une personne non désignée ci-dessous pourra chercher l'enfant à la condition que le représentant légal en ait avisé la direction.

Fait à _____, le _____ 2021

SIGNATURE :

DOCUMENTS FOURNIS (ne pas remplir - cadre réservé au Service Administratif de l'Île de Loisirs)

- Brevet de natation
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive
- Justificatif de domicile **UNIQUEMENT** pour les résidents des communes du G.I.J.A. bénéficiant d'une réduction de 35 € par stage de 5 jours (limitée à 2 stages par an et par enfant) :

Annet-sur-Marne

Jablines

Carnetin

Lesches

Chalifert

Précly-sur-Marne

Charmentray

Thorigny-sur-Marne

Dampmart

Trilbardou

Fresnes-sur-Marne

Vignely

Conditions Générales

Pour que l'inscription de votre enfant soit définitive, le dossier doit être complet et adressé avec toutes les pièces nécessaires en un seul et unique envoi (au format pdf) à : contact@jablines-annet.iledeloisirs.fr. Aussi, il vous est demandé de nous fournir :

- la fiche d'inscription et la fiche sanitaire dûment remplies et signées ;
- un certificat médical justifiant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive;
- la copie du brevet de natation ;
- la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF/GDF, ...) pour les résidents des communes du GIJA bénéficiant d'une réduction éventuelle limitée à 2 stages par an et par enfant : Annet-sur-Marne, Carnetin, Chalifert, Charmentray, Dampmart, Fresnes-sur-Marne, Jablines, Lesches, Précly-sur-Marne, Thorigny-sur-Marne, Trilbardou, Vignely.

A noter que ... En cas de nombre insuffisant de participants (moins de 8 inscrits au plus tard 5 jours avant le stage), l'Île de Loisirs de Jablines-Annet se réserve le droit d'annuler le stage. Tout stage commencé est dû dans son intégralité sauf en cas de maladie grave et/ou d'hospitalisation.

En cas de maladie grave et/ou d'hospitalisation avant le début du stage, une somme de 20 € pour frais de dossier restera à la charge de l'inscrit. Dans les 2 cas, un certificat médical de contre-indication sportive devra être présenté obligatoirement.

Le règlement sera à effectuer le premier jour du stage (par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC, ANCV ou espèces).

Par enfant	TARIFS PAR STAGE 2021
1 ^{er} enfant	190 €
2 ^{ème} enfant (frères et sœurs exclusivement)	170 €
A partir du 3 ^{ème} enfant (frères et sœurs exclusivement)	115 €

MESURES DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 : Protocole sanitaire suivant les prérogatives gouvernementales en vigueur à la date des stages.

INDIQUEZ CI-APRÈS LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE** :

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS : VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (facultatif)

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'organisateur du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

Fait à _____, le _____ 2021

SIGNATURE :

